



Ville de Villemomble - 30 000 habitants - classée de 20 000 à 40 000 habitants - Département de la Seine-Saint-Denis
Membre de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est, territoire de 400 000 habitants

La ville de Villemomble recrute des auxiliaires de puériculture (H/F)

Cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture

Sous la responsabilité de la directrice d'un de nos établissements d'accueil collectif régulier, vous assurez les soins d'hygiène et de confort des enfants et veillez à leur sécurité et leur bien-être.

Missions principales (non exhaustives) :

- Accueillir les enfants et des parents
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Elaborer et mettre en œuvre les projets d'activités
- Aider à l'acquisition de l'autonomie de l'enfant
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité
- Aménager, nettoyer et désinfecter les espaces de vie et du matériel

Profil et compétences :

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture exigé
- Expérience souhaitée

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Participation à la mutuelle et à la prévoyance
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Nous recrutons des auxiliaires de puériculture pour nos établissements de 20, 60 et 66 places.

A défaut CAP petite enfance selon le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 – cadre d'emploi des adjoints techniques